

Saviez-vous que vous pourriez être responsable si vous causez des dommages à votre unité?

Protégez-vous grâce au programme d'assurance pour locataires pour aussi peu que 200 \$/mois. Garanties comprises :



30,000 \$

montant de garantie de valeur à neuf; franchise de 500 \$



2,000,000 \$

responsabilité personnelle



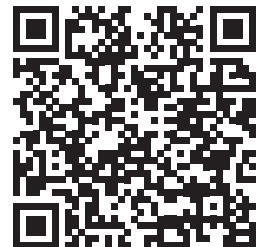
12,000 \$

frais de subsistance supplémentaires

Présentez une demande dès maintenant en téléchargeant le formulaire à l'adresse :

www.marsh.ca/SR30-FR

Ou, si vous avez besoin d'aide pour établir la police, Appelez-nous au 1 888 811-5298.



Le programme d'assurances pour les locataires âgés, géré par Marsh Canada Limitée, est souscrit par Intact Assurance.

Vos couvertures d'assurance locataire feront partie d'un programme administré par Marsh Canada Limitée. Marsh Canada participe à un processus de marketing concurrentiel afin d'offrir un produit avantageux. Nous avons négocié ce programme de groupe auprès de l'assureur, mais nous n'avons pas agi à titre de courtier auprès de participants particuliers. La durée du présent programme peut s'étendre sur plusieurs années sans qu'il soit négocié chaque année.

Les renseignements publiés aux présentes constituent un sommaire de l'assurance et sont fournis à titre de référence uniquement. La police d'assurance et ses avenants décrivent la protection offerte. Elle comporte des exclusions, des restrictions et des clauses non mentionnées (ou rapidement résumées) ici. La police, plutôt que cette lettre, doit être consultée pour les modalités, conditions et exigences complètes de la garantie. Des franchises peuvent s'appliquer. Pour connaître en détail les conditions, les définitions, les limitations et les exclusions, veuillez communiquer avec votre courtier d'assurances agréé de Marsh Canada Limitée ou consulter le libellé de la police.

Marsh fait partie de Marsh McLennan, tout comme Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman.

© 2024 – Marsh Canada Limitée et ses concédants. Tous droits réservés. fr.marsh.ca/pcs PCS-Poster-E : 2024/01/26